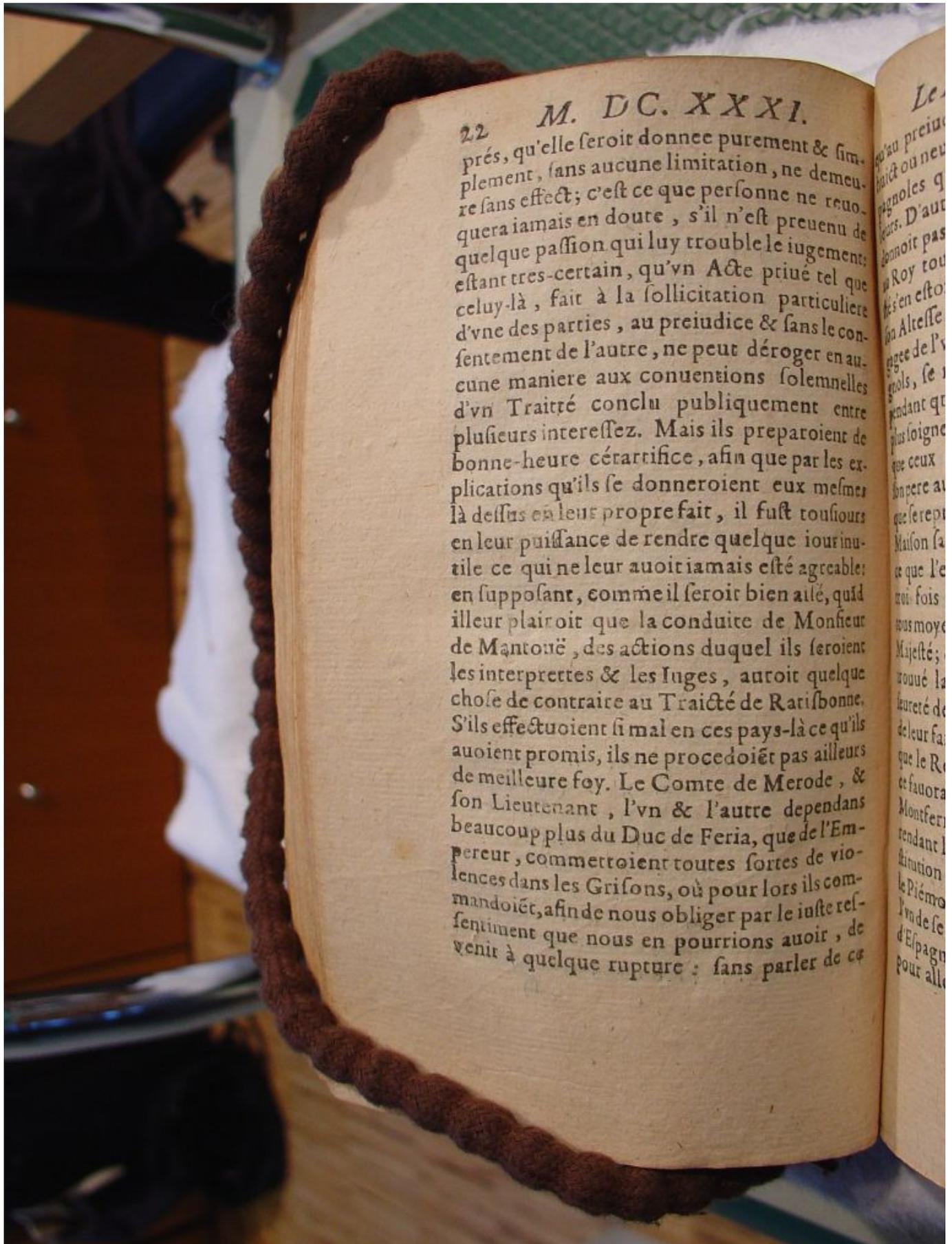
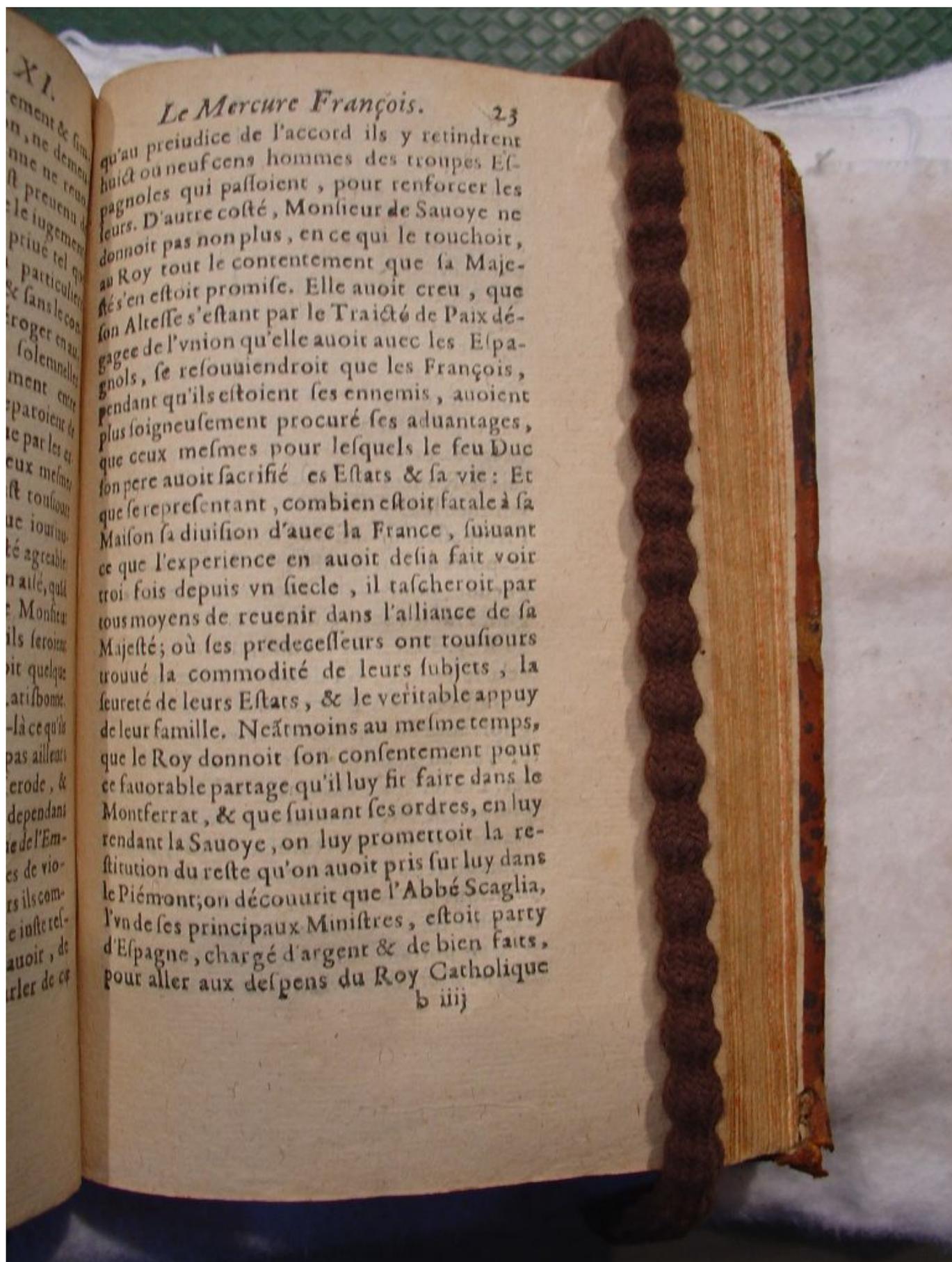


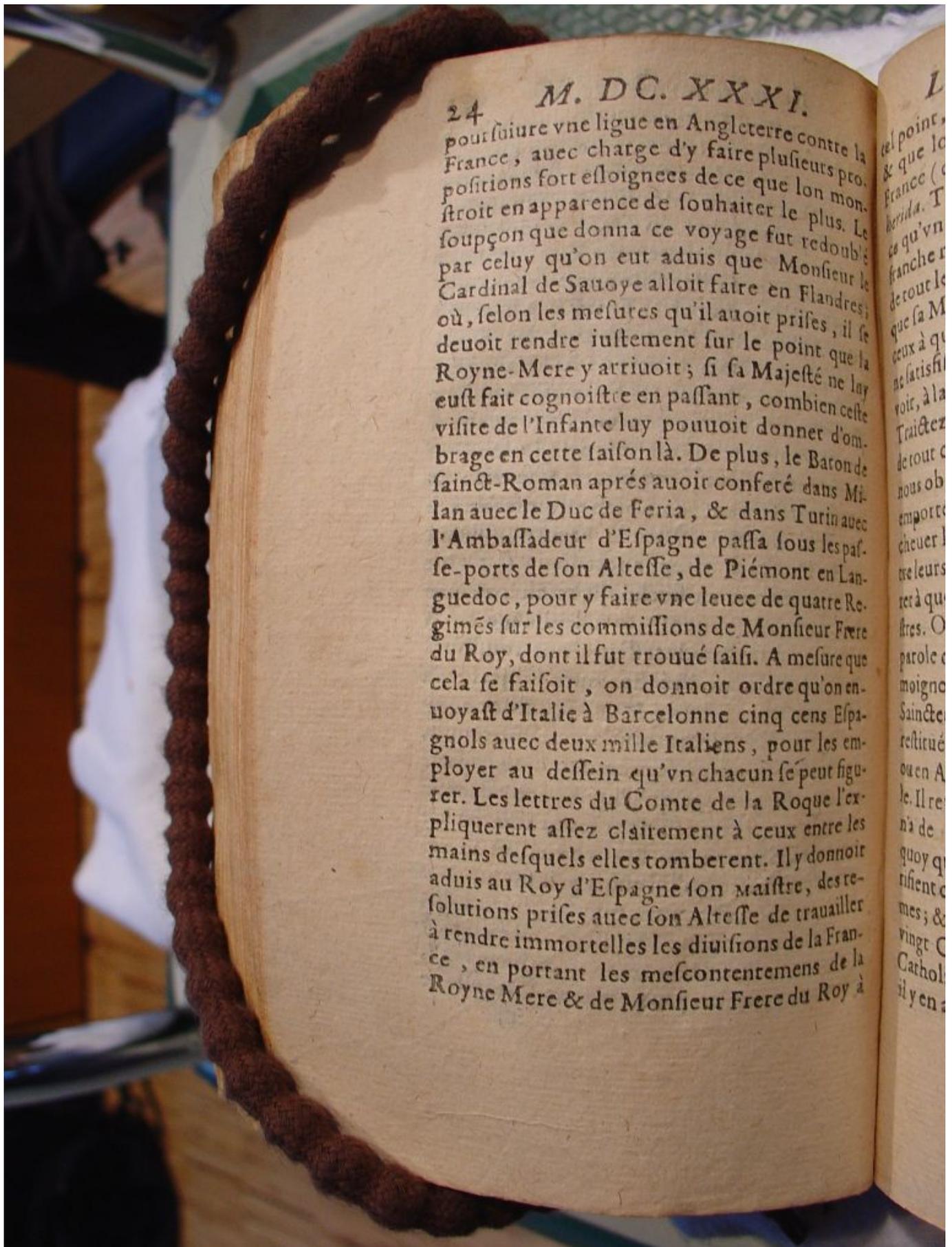
1631\_2\_022.jpg



1631\_2\_023.jpg

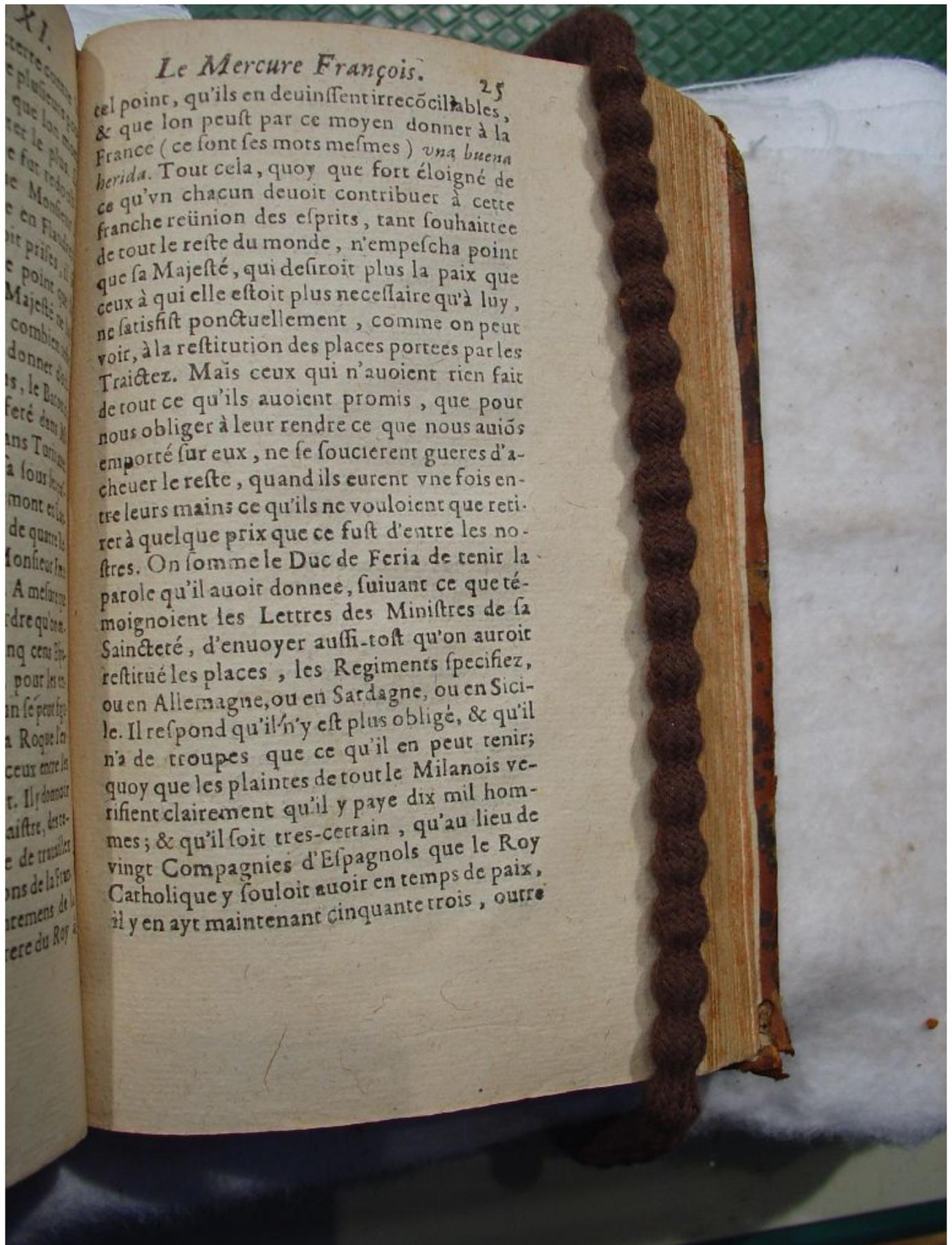


1631\_2\_024.jpg

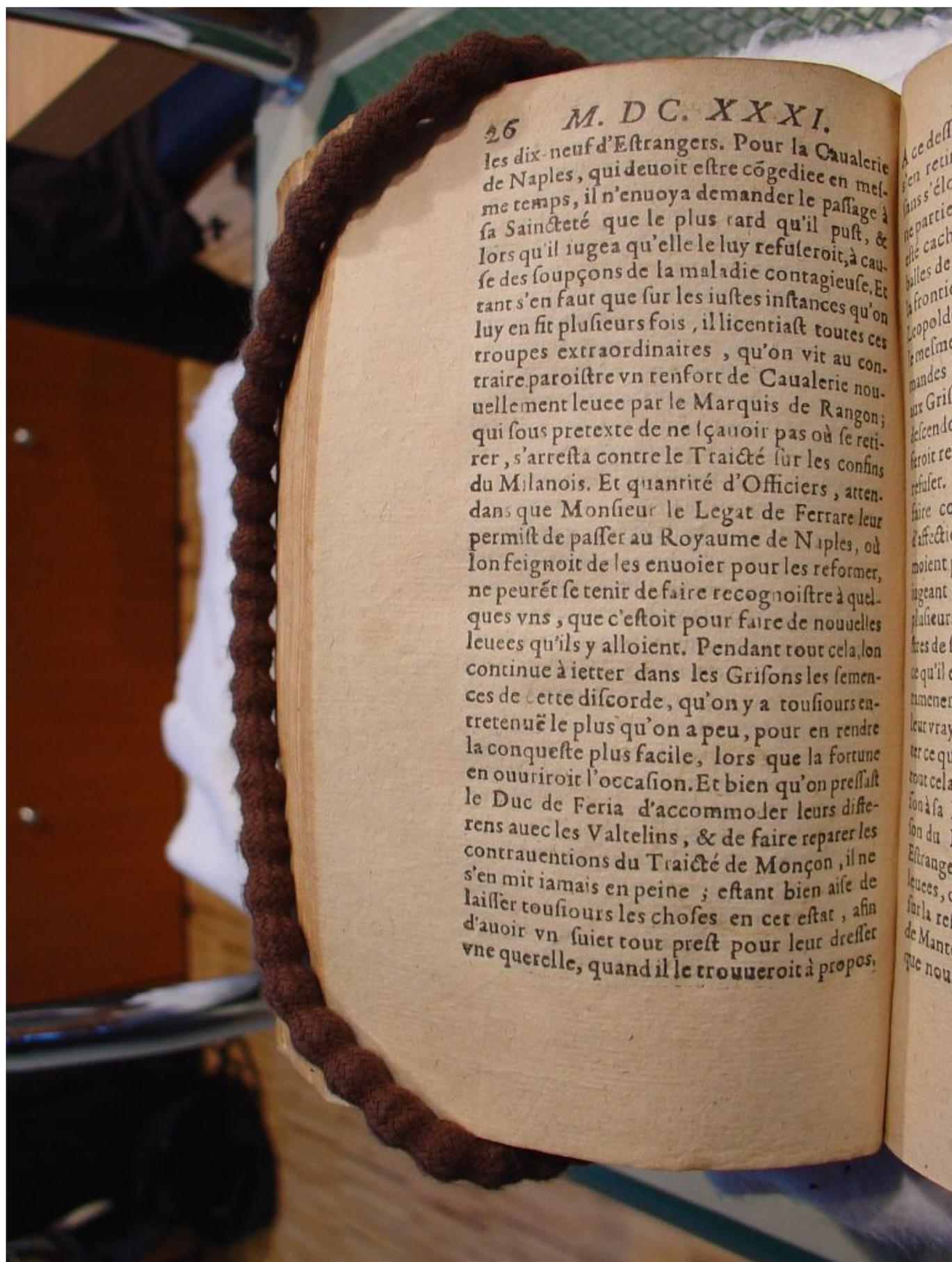


24 M. DC. XXXI.  
pour faire vne ligue en Angleterre contre la  
France, avec charge d'y faire plusieurs pro-  
positions fort esloignees de ce que lon pro-  
froit en apparence de souhaiter le plus. Le  
suspçon que donna ce voyage fut redoublé  
par celuy qu'on eut aduis que Monsieur le  
Cardinal de Sauoye alloit faire en Flandres;  
où, selon les mesures qu'il auoit prises, il se  
deuoit rendre iustement sur le point que la  
Royne-Mere y arriuoit; si sa Majesté ne luy  
eust fait cognoistre en passant, combien ceste  
visite de l'Infante luy pouuoit donner d'om-  
brage en cette saison là. De plus, le Baron de  
sainct-Roman après auoir conféré dans Mil-  
lan avec le Duc de Feria, & dans Turin avec  
l'Ambassadeur d'Espagne passa sous les pas-  
se-ports de son Altesse, de Piémont en Lan-  
guedoc, pour y faire vne leuee de quatre Re-  
gimés sur les commissions de Monsieur Frere  
du Roy, dont il fut trouué saisi. A mesure que  
cela se faisoit, on donnoit ordre qu'on en-  
uoyast d'Italie à Barcelonne cinq cens Espa-  
gnols avec deux mille Italiens, pour les em-  
ployer au dessein qu'vn chacun se peut figu-  
rer. Les lettres du Comte de la Roque l'ex-  
pliquerent assez clairement à ceux entre les  
mains desquels elles tomberent. Il y donnoit  
aduis au Roy d'Espagne son maistre, des re-  
solutions prises avec son Altesse de travailler  
à rendre immortelles les diuisions de la Fran-  
ce, en portant les mescontentemens de la  
Royne Mere & de Monsieur Frere du Roy à

1631\_2\_025.jpg

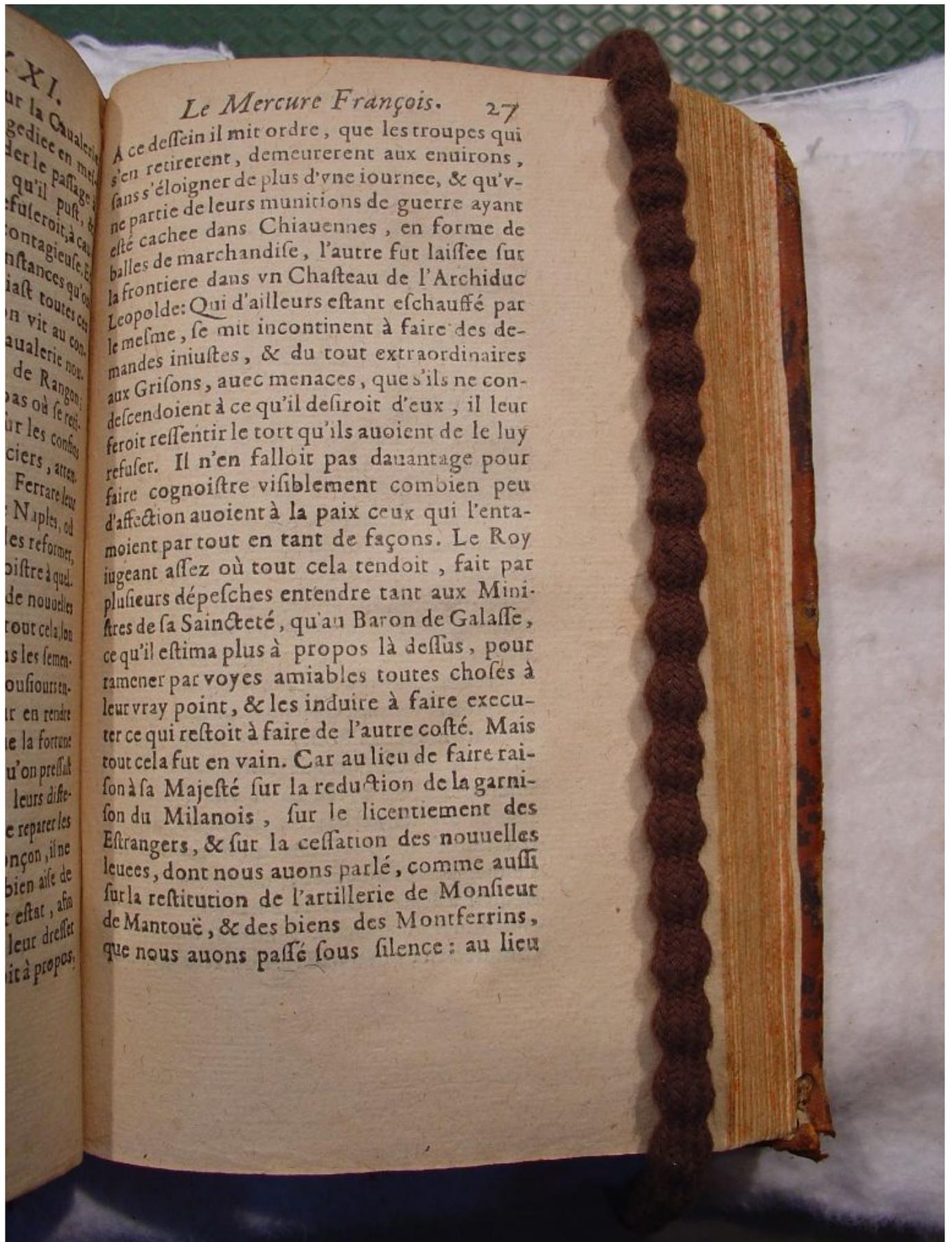


1631\_2\_026.jpg



26 M. D C. XXXI.  
les dix-neuf d'Estrangers. Pour la Cavalerie  
de Naples, qui deuoit estre cōgediee en mes-  
me temps, il n'enuoya demander le passage à  
sa Saincteté que le plus tard qu'il pust, &  
lors qu'il iugea qu'elle le luy refuseroit, à cau-  
se des soupçons de la maladie contagieuse. Et  
tant s'en faut que sur les iustes instances qu'on  
luy en fit plusieurs fois, il licentiaست toutes ces  
troupes extraordinaites, qu'on vit au con-  
traire paroistre vn renfort de Cavalerie nou-  
uellement leuee par le Marquis de Rangon;  
qui sous pretexte de ne scauoir pas où se reti-  
rer, s'arresta contre le Traicté sur les confins  
du Milanois. Et quantité d'Officiers, atten-  
dans que Monsieur le Legat de Ferrare leur  
permist de passer au Royaume de Naples, où  
lon feignoit de les enuoier pour les reformer,  
ne peurēt se tenir de faire recognoistre à quel-  
ques vns, que c'estoit pour faire de nouvelles  
leuees qu'ils y alloient. Pendant tout cela, lon  
continue à ietter dans les Grisons les semences  
de cette discorde, qu'on y a tousiours en-  
tretienū le plus qu'on a peu, pour en rendre  
la conqueste plus facile, lors que la fortune  
en ouuriroit l'occasion. Et bien qu'on pressast  
le Duc de Feria d'accommoder leurs diffé-  
rens avec les Valtelins, & de faire reparer les  
contrauentions du Traicté de Monçon, il ne  
s'en mit iamais en peine; estant bien aise de  
laisser tousiours les choses en cet estat, afin  
d'auoir vn suiet tout prest pour leur dresser  
vne querelle, quand il le trouueroit à propos.

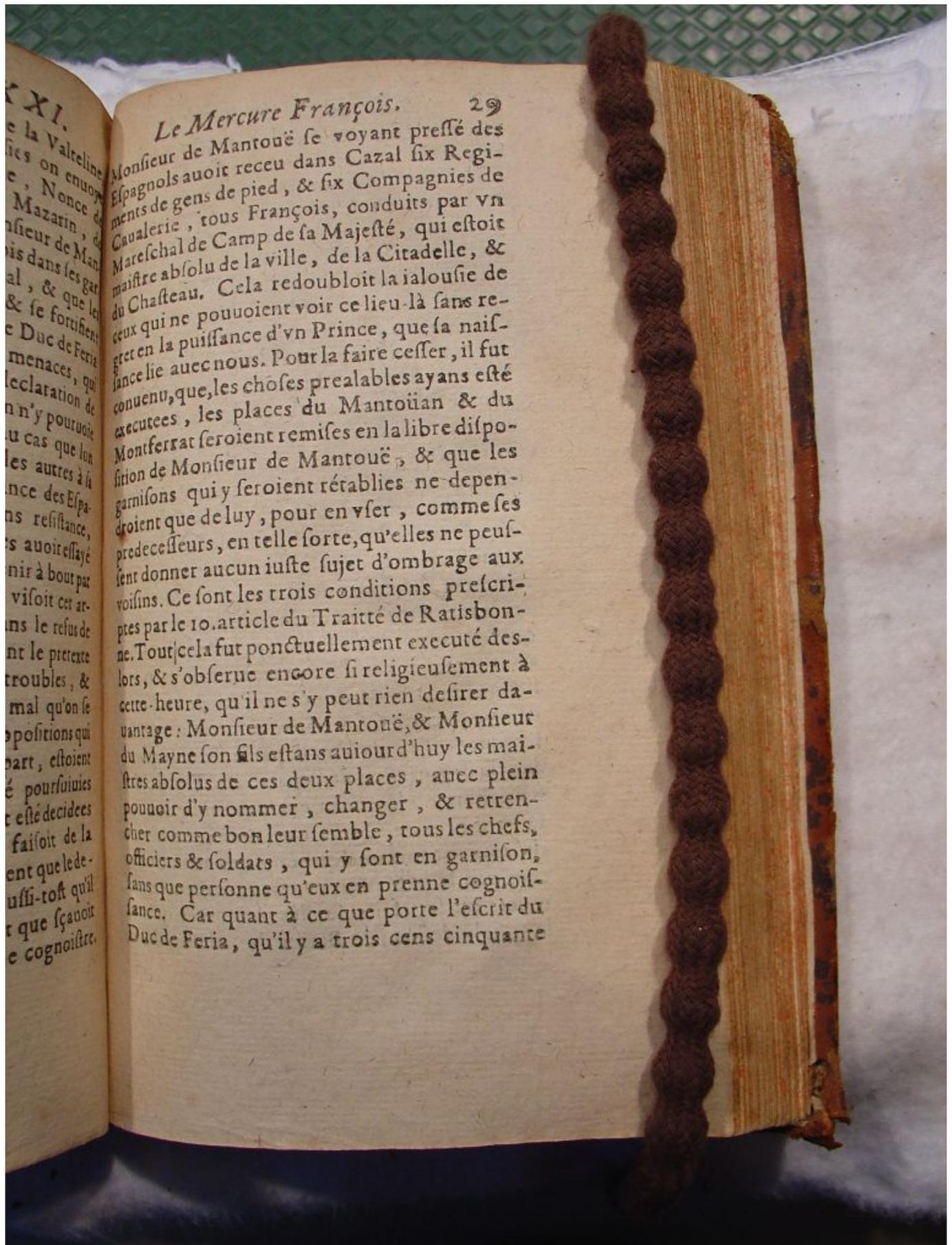
1631\_2\_027.jpg



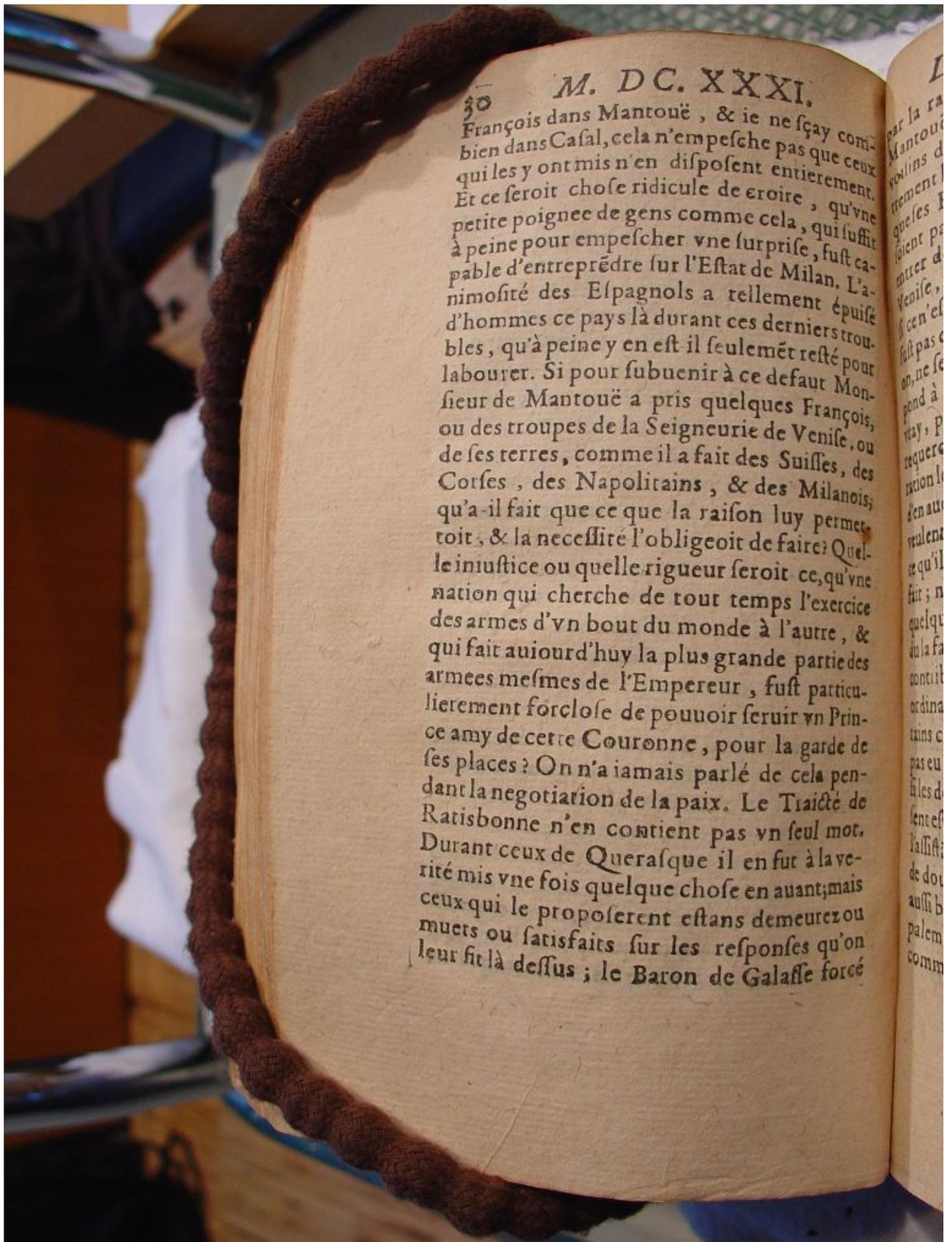
1631\_2\_028.jpg



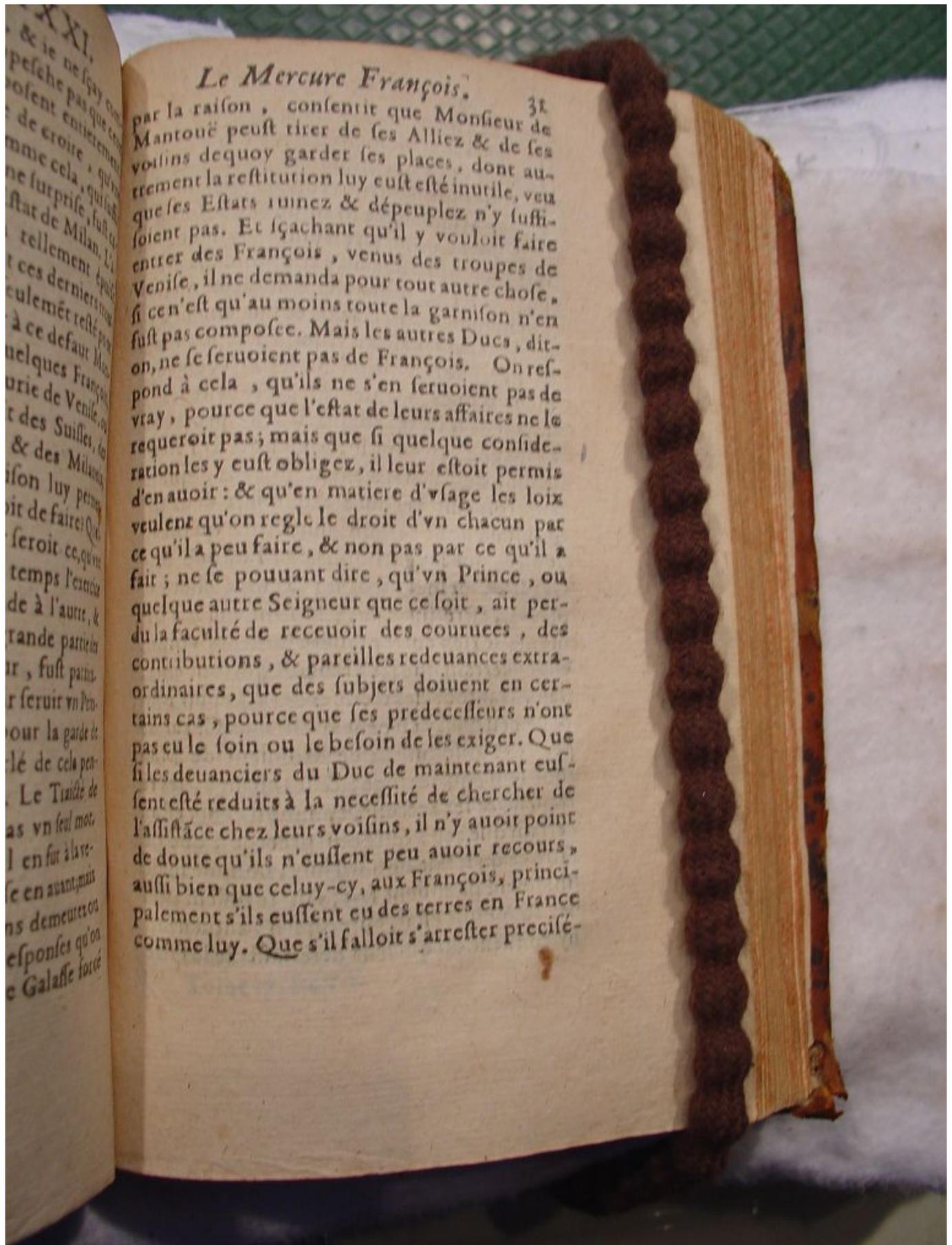
1631\_2\_029.jpg



1631\_2\_030.jpg



1631\_2\_031.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**